

# Bulletin de Santé du Végétal

## Vigne

### Champagne-Ardenne

BSV du 13/07/2011 - semaine 28

#### A RETENIR CETTE SEMAINE :

**Oïdium** : Peu d'évolution. Présence modérée. Situation globalement bien contenue y compris en parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

**Mildiou** : Côte des Bar : apparition de nouveaux symptômes principalement sur jeunes feuilles suite aux orages du 28 juin. Autres régions : majorité des parcelles indemne de symptômes.

**Tordeuses** : Déclin des vols des cochylis et eudémis. Rares œufs frais observés en ce début de semaine.



Premières baies vérées

#### Stades phénologiques

Le stade "fermeture de la grappe" est observé en tous secteurs. Sur des grappes compactes de meunier ou pinot noir, du "cochonage" (baies expulsées, ramollies et colorées) est fréquemment observé depuis le début de la semaine dernière. Des grains d'abîme sur meunier sont également signalés notamment dans le vignoble axonais où ils sont régulièrement rencontrés.

La coloration des baies devrait progressivement se généraliser au cours de cette semaine. Le stade 35 "début véraison" pourrait être observé au cours de la semaine prochaine, en parcelles hâtives.

La phénologie conserve 3 semaines d'avance par rapport à la moyenne décennale.

**Chardonnay, pinot noir, meunier** : stade 33 "fermeture de la grappe".

#### Oïdium

##### Situation

Sur le réseau SBT, comme sur les autres réseaux de surveillance parcellaire, la situation a globalement peu progressé depuis le dernier bulletin. La proportion de parcelles présentant des symptômes sur grappes reste globalement stable : 6 % des parcelles du réseau SBT, contre 4 % la semaine précédente. Toutefois, dans certaines parcelles l'intensité d'attaque sur grappes a légèrement progressé.

La présence de l'oïdium est, à l'échelle du vignoble, modérée. A ce jour, la situation est bien contenue.

##### Analyse du risque

La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations est nulle à partir de la fermeture de la grappe. Le risque de nouvelles contamination oïdium est donc écarté.

La période de fin de protection est le stade "début véraison" pour les parcelles ayant présenté des symptômes sur grappes au début du stade "fermeture de la grappe". Dans les autres situations, la fin de protection est le début du stade 33.

#### Mildiou

##### Situation

Dans le Barséquanais, la proportion de parcelles touchées sur feuilles a peu évolué. Sur les 24 parcelles du réseau SBT suivies dans cette région, 60 % des parcelles présentent du mildiou sur feuilles au 8 juillet.

De nouveaux symptômes, essentiellement sur jeunes feuilles, sont visibles depuis le milieu de la semaine dernière. Ils résultent, principalement, de nouvelles contaminations enregistrées lors des orages du 28 juin. Les parcelles les plus concernées se situent sur un secteur délimité par la vallée de l'Ource et la Vallée de l'Arce correspondant au secteur le plus arrosé courant juin.

La situation sur grappes est actuellement stable. Du rot brun est observé sur 4 parcelles (Loches-sur-Ource, Essoyes, Verpillères-sur-Ource et Chacenay). Ils sont liés aux épisodes pluvieux enregistrés entre le 4 et le 18 juin. Les éventuelles contaminations sur grappes du 28 juin devraient être visibles la semaine prochaine. A ce stade de la campagne, il y a un décalage d'environ 2 semaines entre les sorties sur feuilles et l'extériorisation du rot brun.

En dehors du secteur le plus touché, la situation sanitaire dans le Barséquanais et dans le Bar-sur-Aubois semble bien maîtrisée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juillet sur 196 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

## Mildiou (suite)

Dans les autres régions du vignoble, de rares taches, toujours éparses, sont signalées : Loisy-en-Brie, Baye, Vandières, Hermonville et Vanault-le-Châtel et sont à relier aux pluies du 28 juin. La très grande majorité des parcelles reste indemne de symptôme. Seulement 3 % des parcelles du réseau SBT hors Côte des Bar (158 parcelles suivies) présentent des symptômes sur feuilles.

Les pluies des 7 juillet (pluies faibles très localisées), 10 et 12 juillet ont pu être à l'origine de nouvelles contaminations. Les taches correspondantes pourraient être visibles respectivement à partir du 13, du 18 et du 20 juillet. Le risque de contaminations demeure plus probable dans les secteurs déjà concernés par le mildiou. En parcelles saines, elles ne devraient concerner que les jeunes feuilles (entre-cœurs).

### Analyse du risque

Le risque mildiou est globalement très faible en parcelles saines (très grande majorité du vignoble). Dans le Barséquanais et le Bar-sur-Aubois, la pression mildiou est plus élevée du fait de la présence plus régulière de symptômes. Toutefois, les contaminations devraient se limiter aux jeunes feuilles, les feuilles adultes étant moins sensibles et les grappes étant quasiment plus sensibles.

## Botrytis

Ponctuellement, des symptômes de pourriture grise sont signalés au vignoble. Il s'agit de symptômes épars, qui se limitent à 1 à 2 baies. Ces manifestations précoces ne laissent en rien présager du niveau d'attaque à la récolte.

## Tordeuses

### Situation

Le vol de la deuxième génération de la cochylys a fortement diminué depuis la semaine dernière. La fin de vol est imminente. Côté eudémis, les captures déclinent également. La fin de vol, toujours plus progressive que celle de la cochylys, devrait également rapidement se confirmer d'ici la fin de la semaine.

L'activité de ponte est également en baisse. De rares œufs "frais" ont été observés ce début de semaine (Vindey, Sézanne, Epernay, Verneuil, Troissy et Gueux). Des perforations ont été observées sur Fontaine-Denis, Vindey, Coizard-Joches, Avize, Epernay, Troissy, Bisseuil, Bouzy et Trigny (entre 2 et 6 % de perforations avec chenilles vivantes pour 100 grappes).

Toujours aucun œuf n'est signalé en Côte des Bar.

En zone sous confusion sexuelle, la pression tordeuse a été bien maîtrisée.

### Analyse du risque

Peu d'œufs frais étant détectés ce début de semaine, et les vols ayant fortement baissé notamment celui de la cochylys, le risque G2 est maintenant faible. Seule l'observation d'une activité de ponte de l'eudémis d'ici le début de la semaine prochaine pourrait prolonger le risque. Dans ce cas, un message serait réalisé avant le mercredi 20 juillet.

## Acariens rouges

### Situation

Sur le réseau SBT, très peu de parcelles sont concernées par les acariens rouges : 9 parcelles sur les 178 observations acariens rouges. Elles correspondent à des parcelles à historique pour lesquelles, le plus souvent, une forte population a été détectée au printemps.

Dans la majorité des situations, la proportion de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile est bien inférieure au seuil d'intervention d'été (40 % de feuilles occupées) et les typhlodromes, généralement bien présents, jouent leur rôle de régulateurs naturels.

Sur le réseau SBT, aucune parcelle ne dépasse le seuil d'intervention d'été et ne présente de plombage du feuillage.

### Analyse du risque

Le risque acariens rouge est très faible. Seules les parcelles à historique sont à surveiller pour repérer d'éventuel plombage.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - CIVC - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - Cohésis Vigne - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - VCP - Viti Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de l'Union Auboise, Cohésis Vigne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet [www.champagricra.fr](http://www.champagricra.fr) et [www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr)

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 03 26 51 34 39, [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juillet sur 196 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

